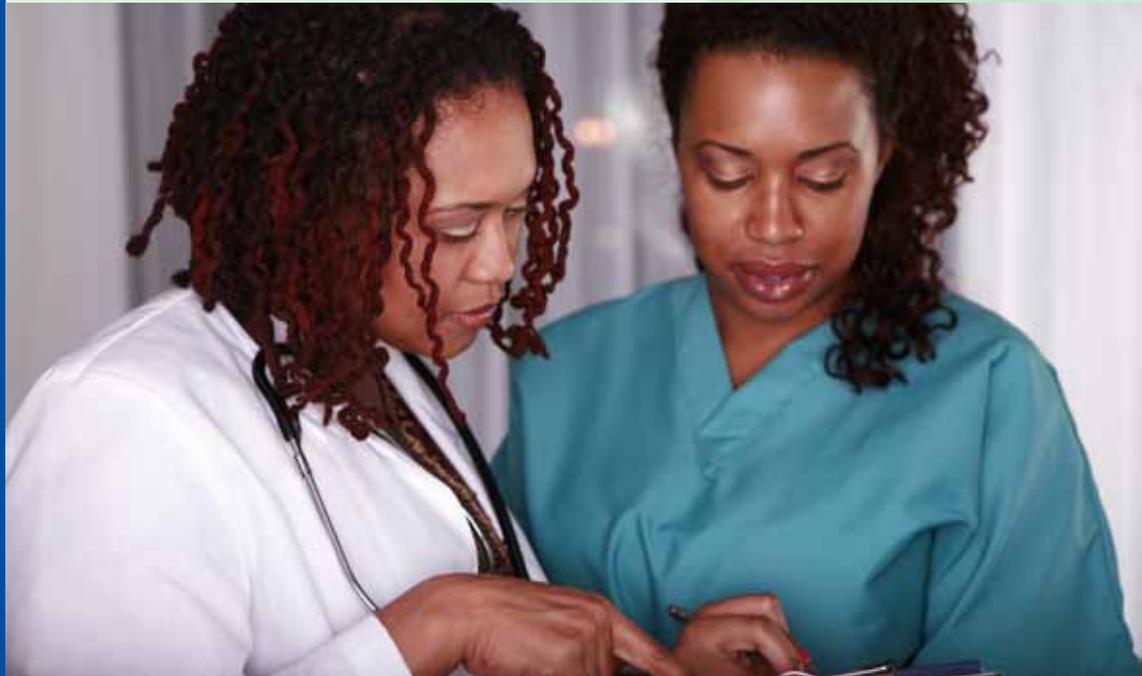


L'enquête école 2011 auprès des écoles de formation aux professions de la santé couvre la métropole et les DOM. L'analyse des résultats issus de cette enquête traitée ci-après, concerne la Réunion, et Mayotte pour la première fois.



Les formations aux professions de la Santé LA RÉUNION / MAYOTTE

Enquête Ecole 2011

Service Etudes et Statistiques
Direction de la Stratégie
et de la Performance

Agence de Santé Océan Indien

A la Réunion, on comptabilise 13 centres de formation aux professions de santé, qui se répartissent dans 9 filières de formation, pour un effectif total de 1 119 étudiants inscrits en 2011.

LES ÉTABLISSEMENTS DISPENSANT LES FORMATIONS À LA RÉUNION

Les 9 filières de formation sont réparties dans les 4 établissements (cf. figure 1) suivants :

- centre de formation CHD Félix Guyon (Saint-Denis),
- l'école académique d'aides-soignants (Le Port),
- l'école d'auxiliaires de puériculture et de puéricultrices (Saint-Denis),
- l'institut d'études de santé (Saint Pierre).

Les appellations de ces établissements ont changé aujourd'hui. Le centre de formation CHD Félix Guyon s'intitule l'institut d'études de santé CHU Nord, l'école académique d'aides-soignants est l'institut de formation d'aides-soignants (le Port), l'institut d'études de santé (Saint-Pierre) se nomme l'institut d'étude de santé CHU Sud, enfin l'école d'auxiliaires de puériculture et de puéricultrices est l'institut de formation des auxiliaires de puériculture et de puéricultrices (ASFA).

Figure 1 - Localisation des sites de formation aux professions de santé à La Réunion en 2011

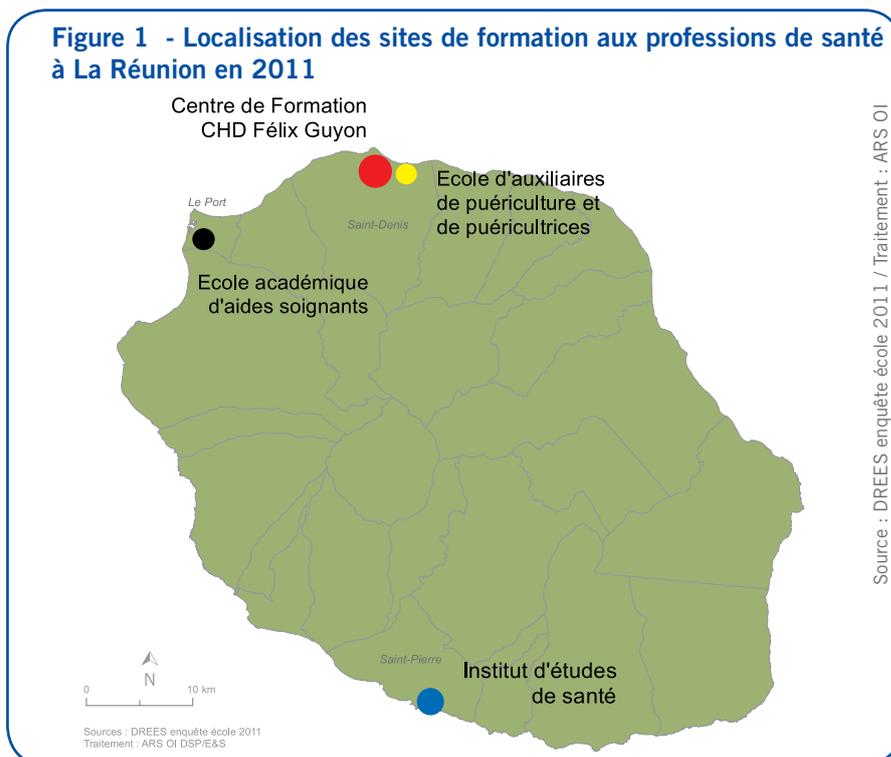
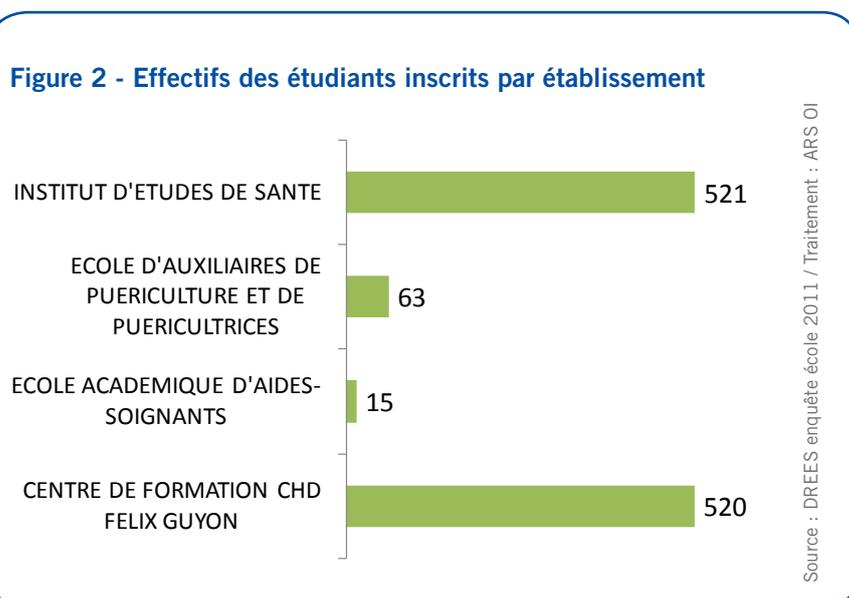


Figure 2 - Effectifs des étudiants inscrits par établissement



Le centre de formation CHD Félix Guyon (CF Félix Guyon) et l'institut d'études de santé (IES) accueillent 93 % des étudiants inscrits.

Ils dispensent la formation la plus représentée, celle d'infirmier diplômé d'Etat (DE) avec 69 % des effectifs pour le CF Félix Guyon et 75% pour l'IES. En 2011, les formations d'ambulanciers et de sages-femmes étaient dispensées uniquement au centre de formation CHD Félix Guyon ce qui est le cas actuellement.

Tableau 1 - Effectifs des étudiants par établissement et formation

FORMATIONS	CENTRE DE FORMATION FELIX GUYON	ECOLE ACADEMIQUE D'AIDES-SOIGNANTS	ECOLE D'AUXILIAIRES DE PUERICULTURE	INSTITUT D'ETUDES DE SANTE	TOTAL
Aide-soignant	22	15	0	20	57
Ambulancier	41	0	0	0	41
Aux. de puériculture	0	0	45	15	60
Inf. Anesthésiste	0	0	0	20	20
Infirmier de Bloc opératoire	0	0	0	8	8
Infirmière puéricultrice	0	0	18	0	18
Infirmier DE	361	0	0	394	755
Masseur-Kinésithérapeute	0	0	0	64	64
Sage-femme	96	0	0	0	96
TOTAL	520	15	63	521	1119

Source : DREES enquête école 2011 / Traitement ARS OI

Tableau 2 - Effectifs des étudiants par année de formation

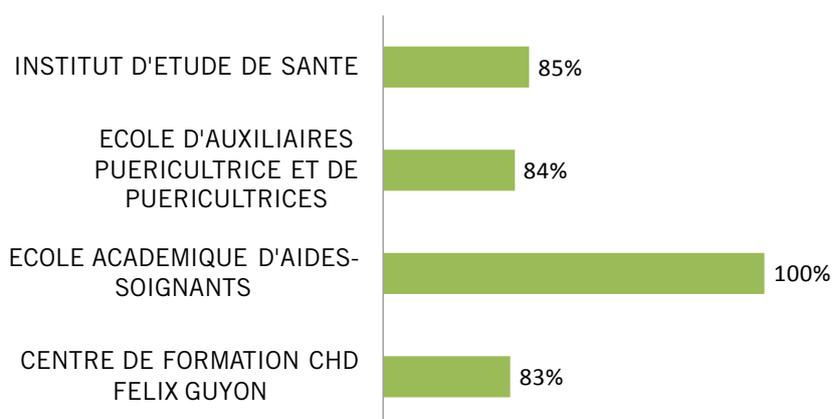
ANNEE	ETUDIANTES	ETUDIANTS	TOTAL
Première année	271	111	382
Deuxième année	176	52	228
Troisième année	160	38	198
Quatrième année	78	24	102
Diplômes et sorties	108	30	138
Reports de scolarité	24	9	33
Interruptions de scolarité	7	1	8
Autres sorties définitives	25	5	30
TOTAL	849	270	1119

Source : DREES enquête école 2011 / Traitement : ARS OI

Un taux de réussite par établissement supérieur à 80%

Le taux de réussite global est de 84 %. L'institut de formation d'aides soignants du Port obtient un taux de 100 %.

Figure 3 – Répartition des taux de réussite par établissement



Source : DREES enquête école 2011 / Traitement : ARS OI

Les résultats aux diplômes d'Etat en 2011 selon la formation

Tableau 3 – Les taux de réussite par formation

FORMATIONS	PRESENTES	RECUS	TAUX EN 2011	TAUX EN 2009	TAUX EN 2011 France entière
Aide-soignant	61	58	95%	95%	92%
Ambulancier	41	39	95%	91%	90%
Infirmier diplômé d'Etat	176	138	78%	85%	90%
Sage-femme	26	18	69%	95%	82%
Auxiliaire de puériculture	59	50	85%	80%	85%
Infirmière puéricultrice	18	16	89%	91%	91%
Infirmier Anesthésiste	10	10	100%	100%	100%
Masseur-kinésithérapeute	21	19	90%	-	98%
TOTAL	412	348	84%	91%	91%

Source : DREES enquête école 2011 / Traitement : ARS OI

Il n'y a pas de résultats en 2009 pour les étudiants en formation de masso-kinésithérapie car les étudiants n'avaient pas fini leur formation. Au regard des taux de réussite observés en France entière seuls deux taux sont supérieurs à La Réunion. Il s'agit des formations d'aide-soignant et d'ambulancier.

Les quotas par formation

Pour l'année 2011, les quotas de places attribués aux établissements se répartissent comme suit :

- 200 places pour le CF Félix Guyon dont 113 allouées aux infirmiers,
- 15 places pour l'école académique d'aides-soignants,
- 52 places pour l'école d'auxiliaires de puériculture et de puéricultrices (EAP),
- 190 places pour l'IES dont 105 pour les infirmiers.

Sur 457 places attribuées, on dénombre 408 admis (cf. tableau 4). Les formations les plus prisées restent celles d'infirmier et d'auxiliaire de puériculture.

La formation infirmier de bloc opératoire ne compte aucun étudiant en 2011 malgré 15 places attribuées. En effet, il n'y a pas eu de concours cette année là.

NB : il n'est pas possible de calculer un pourcentage de candidats admis en formation. En effet, des candidats s'inscrivent à plusieurs épreuves de sélection différente, et sont donc comptés plusieurs fois.

Le différentiel observé entre les quotas et les admis dans le tableau 4 s'explique par des facteurs qui sont :

- les reprises de scolarité dues à une interruption d'origines diverses (financement, maladie...),
- les reports de scolarité au bénéfice du concours,
- les reports de scolarité d'origines diverses (grossesses...),
- et les redoublements.

Tableau 4 - Quotas par formation

FORMATIONS	PRESENTES	ADMIS	QUOTAS
Infirmier diplômé d'Etat	2159	207	218
Aide-soignant	1147	32	55
Auxiliaire de puériculture	1009	50	50
Masseur-kinésithérapeute	465	20	20
Ambulancier	nc	40	40
Infirmier en puériculture	34	15	17
Sage-femme	27	27	27
Infirmier anesthésiste	22	17	15
Infirmier bloc opératoire	0	0	15
TOTAL	4863 ⁽¹⁾	408	457

Source : DREES enquête école 2011
 Traitement : ARS OI
 nc ; non connu
⁽¹⁾ hors formation ambulancier

Les redoublements

Le taux de redoublement, c'est-à-dire le nombre de redoublants rapporté au nombre total d'étudiants inscrits, toute école confondue, est de 9,2 % en 2011 (cf. tableau 5). En 2011, l'école académique d'aides-soignants ne compte aucun redoublant.

Le redoublement concerne davantage les formations ayant les cycles de formation les plus longs : infirmier DE et sage-femme. S'agissant de la formation infirmier DE, le constat est qu'il y a davantage de redoublements quelle que soit l'année de formation à l'IES, qu'au CF Félix Guyon. Les infirmiers en troisième année du CF Félix Guyon sont les plus touchés par le redoublement.

Tableau 5 – Répartition des redoublants par sexe

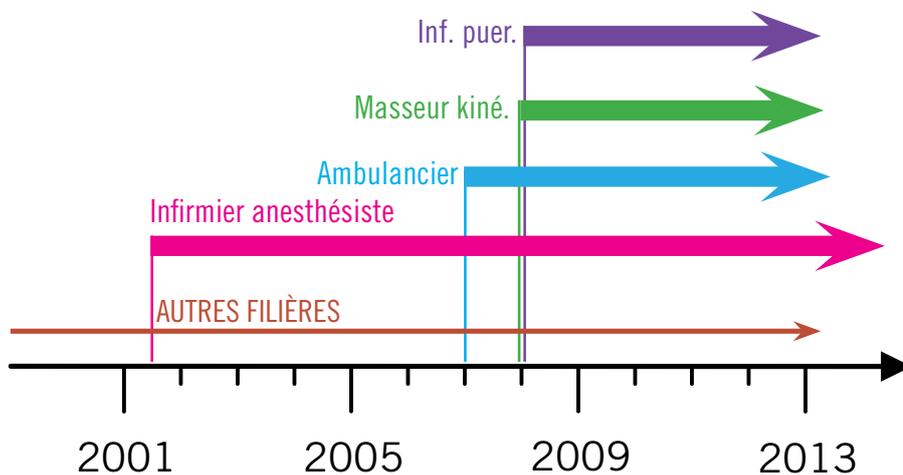
REDOUBLANTS	ETUDIANTES	ETUDIANTS	PART EN %
NON	90,5%	91,5%	90,8%
OUI	9,5%	8,5%	9,2%
TOTAL	100%	100%	100%

Source : DREES enquête école 2011 / Traitement : ARS OI

Le taux de redoublement chez les étudiantes s'élève à 9,5 % et à 8,5 % pour les étudiants.

Les interruptions de scolarité

Figure 4 - Historique des créations de filières



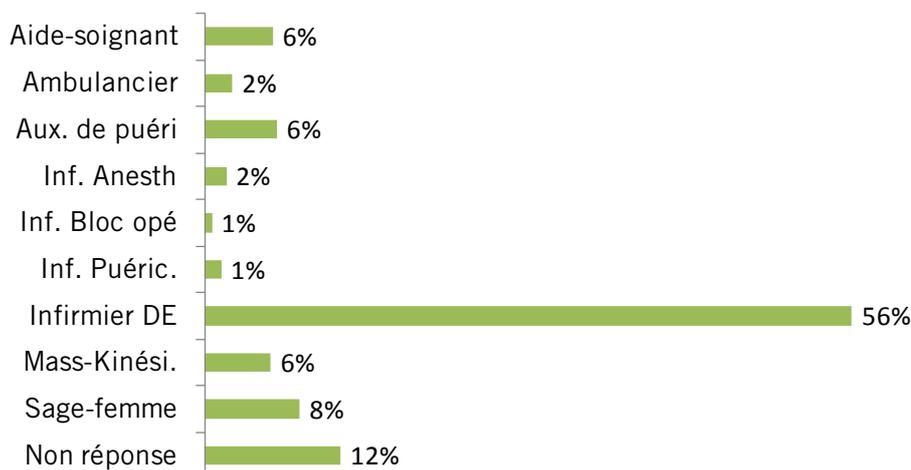
Source : DREES enquête école 2011 / Traitement : ARS OI

Le taux d'interruption de scolarité est proche de 4 % soit 43 étudiants sur les 1119 inscrits. En 2011, 72 % des interruptions de scolarité ont lieu à l'IES et 23 % au CF Félix Guyon. Seules, 2 interruptions sont enregistrées à l'école d'auxiliaires de puériculture et aucune à l'école académique d'aides-soignants.

Les formations ressortant le plus s'agissant des interruptions sont celles d'infirmier DE et de sage-femme.

LES CARACTÉRISTIQUES DES ÉTUDIANTS

Figure 5 - Répartition des étudiants selon les formations

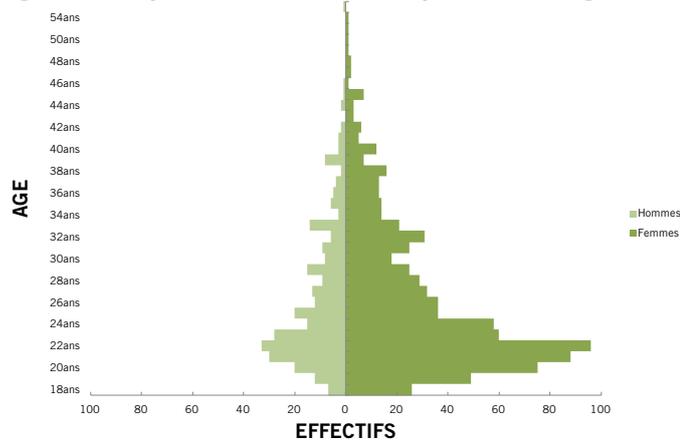


Source : DREES enquête école 2011 / Traitement : ARS OI

La formation infirmier DE concentre plus des deux tiers des étudiants des formations aux professions de santé. Pour la plupart des formations, la population estudiantine est majoritairement féminine. Seules, les formations telles qu'ambulancier et masseur-kinésithérapeute échappent à ce constat.



Figure 6 - Répartition des étudiants par classe d'âge



Source : DREES enquête école 2011 / Traitement : ARS OI

Tableau 6 – Répartition de la moyenne d'âge par sexe et formation

FORMATIONS	ETUDIANTS	ETUDIANTES
Aide-soignant	33	32
Ambulanciers	27	27
Aux. de puériculture	31	26
Inf. Anesthésiste	34	31
Inf. de Bloc opératoire	33	40
Inf. en Puériculture.	-	29
Infirmier DE	27	26
Mass-Kinésithérapeute	23	24
Sage-femme	22	22
Non réponses	26	25

Source : DREES enquête école 2011 / Traitement : ARS OI

La moyenne d'âge des étudiants est de 26 ans.

Tableau 7 - Répartition des types de baccalauréat des étudiants ayant un niveau bac ou plus

BACCALAUREAT	EFFECTIFS	PART EN %
Série S	318	28,4%
Série ES (B)	198	17,7%
Série L (A)	105	9,4%
Série STG (STT, G)	76	6,8%
Series ST2S (SMS, F8) Series SMS	70	6,3%
Baccalauréat professionnel	27	2,4%
Série STI	22	2%
Série STL	14	1,3%
Séries STAV (STPA, STAE)	2	0,2%
Série Hôtellerie	1	0,1%
Non réponses	286	25,6%
TOTAL	1119	100%

Source : DREES enquête école 2011 / Traitement : ARS OI

Les étudiants qui ont le bac ont plus particulièrement un bac scientifique (28%) ou un bac économique et social (18%) voire un bac littéraire (9%). Les résultats du tableau 7 sont à prendre à titre indicatif car le taux de non réponses pour cette information est élevé (26%).



Situation principale avant l'entrée en première année dans l'établissement

12 % des personnes interrogées n'ont pas répondu à cet item. Aussi les résultats qui suivent sont à considérer avec prudence.

16 % ont suivi une formation préparatoire. 10 % ont suivi une première année d'études de santé en UFR ou occupaient un emploi dans le secteur sanitaire ou médico-social. 8 % étaient en études supérieures.

12 % des étudiants étaient au chômage.

Environ 3 % étaient en situation d'inactivité. Plus de 25 % des personnes occupaient un emploi soit dans le secteur sanitaire et social soit dans un autre secteur contre 38% des étudiants lors de l'enquête Ecole 2009.

Tableau 8 – Situation antérieure des étudiants

SITUATION	ETUDIANTES	ETUDIANTS	PART EN %
1 ^{ere} année d'études de santé en Fac de médecine	9%	1%	10%
Autre formation sanitaire que celle suivie actuelle	2%	1%	3%
Autres cas d'inactivité	3%	1%	3%
Chômage	8%	4%	12%
Emploi dans le secteur sanitaire social ou médico-social	8%	2%	10%
Emploi dans un autre secteur	12%	4%	16%
Etudes secondaires	7%	2%	9%
Etudes supérieures	5%	2%	8%
Formation préparatoire	12%	5%	16%
Inactivité maladie maternité	1%	0%	1%
Participation à un dispositif de formation professionnelle	1%	0%	1%
Suivi de la même formation dans un autre établissement	1%	0%	1%
Non réponses	9%	2%	12%
TOTAL	76%	24%	100%

Source : DREES enquête école 2011 / Traitement : ARS OI

Analyse en fonction de chaque situation au niveau des formations :

- Les étudiants entrant en formation d'infirmier DE ont suivi pour la plupart une formation préparatoire pour 20 % d'entre-eux. Ils étaient 19% environ à travailler avant d'intégrer le cycle de formation.

- Ceci est également le cas pour 36 % des aides-soignants qui avaient un emploi dans un autre secteur que le secteur sanitaire ou médico-social. 18 % d'entre eux avaient respectivement suivi une formation préparatoire ou étaient au chômage.

- Environ 54 % des étudiants ambulanciers étaient au chômage avant de commencer leur cycle de formation et 27 % travaillaient dans un autre secteur que celui du sanitaire ou du médico-social.

- 23 % des auxiliaires de puériculture déclaraient être au chômage avant de suivre leur formation. Un tiers occupaient un emploi dans un secteur autre que le sanitaire ou le médico-social. 16 % avaient suivi une formation préparatoire.

- Près de 90% des infirmiers anesthésistes, occupaient un emploi dans le secteur sanitaire social ou médico-social.

- Le constat est analogue pour les infirmiers de bloc opératoire qui travaillaient tous dans le secteur sanitaire social ou médico-social.

- Enfin environ 77 % des masseurs kinésithérapeutes ont suivi une formation préparatoire

Statut de l'étudiant à l'entrée du cycle de formation

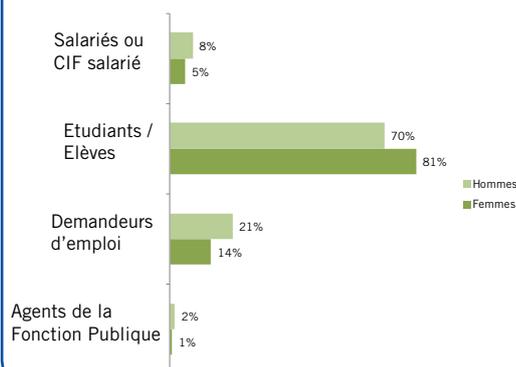
Les étudiants déclarent davantage être à la recherche d'un emploi que leurs homologues féminins, respectivement 21% contre 14 %. 3% des étudiants sont des agents de la fonction publique. Il y a proportionnellement plus d'étudiants se déclarant salariés ou en CIF (congé individuel de formation) avec 8% contre 5% pour les étudiantes. 81% des étudiantes ont le statut d'élèves.

Les agents de la fonction publique suivent les formations d'infirmier anesthésiste, ou d'infirmier DE.

Les salariés suivent davantage les formations :

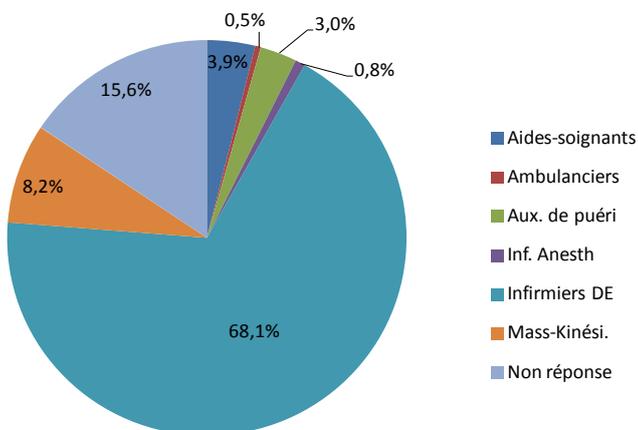
- d'infirmier DE,
- ou d'infirmier anesthésiste.

Figure 7 – Répartition des étudiants en fonction de leur statut en %



Source : DREES enquête école 2011 / Traitement : ARS OI

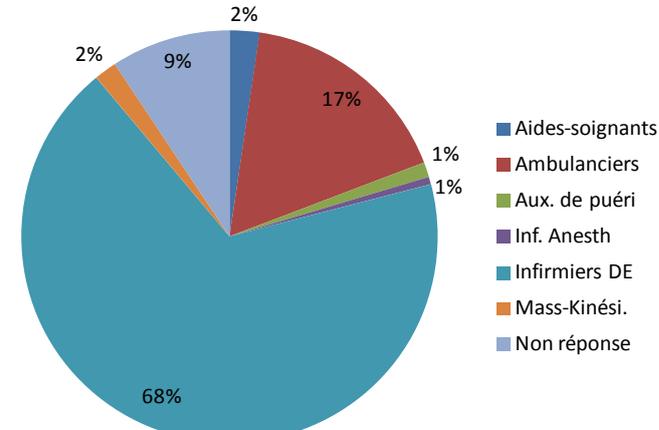
Figure 8 – Répartition par formation des étudiants au statut d'élèves en %



Source : DREES enquête école 2011 / Traitement : ARS OI

68% des étudiants au statut d'élèves suivent la formation infirmier DE et 8% celle de masseur-kinésithérapeute.

Figure 9 – Répartition par formation des étudiants demandeurs d'emploi en %



Source : DREES enquête école 2011 / Traitement : ARS OI

68% des étudiants demandeurs d'emploi déclarent suivre la formation d'infirmier et 17% celle d'ambulancier.

Niveau d'étude des étudiants à l'accès à la formation

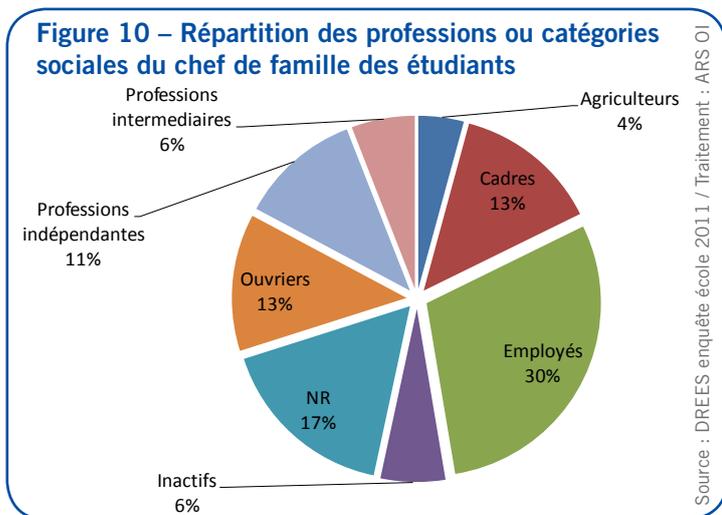
Tout comme pour l'enquête école 2009, parmi les répondants, environ 1 étudiant sur 2 a obtenu le bac avant 2011. Seuls, 3% l'ont obtenu lors de l'enquête. 5% ont un niveau de fin d'études du secondaire et 6% un niveau de licence. 18% des personnes n'ont pas répondu à cette question.

Tableau 9 - Répartition par niveau d'étude

NIVEAU D'ETUDES	PART EN %
Cycle d'études primaire ou niveau 6e, 5e, 4e	0,3%
Niveau fin terminale atteint avant 2011	5,1%
Niveau fin terminale atteint en 2011	0,1%
Autres BEP, CAP, BEPC (niveau ou diplôme) ou fin seconde ou première	1,7%
BEP carrière sanitaire ou sociale (niveau ou diplôme)	1,1%
BEPA services aux personnes	0,3%
Equivalent baccalauréat (BTA, BTI)	1,4%
BAC obtenu avant 2011	54,7%
BAC obtenu en 2011	2,7%
BTS	3,6%
DEUG, DEUST (L2)	2,1%
DUT	0,3%
LICENCE (L3)	6%
MAITRISE (M1)	1,3%
DESS, DEA (M2)	1%
Non réponses	18,5%
TOTAL GÉNÉRAL	100%

Source : DREES enquête école 2011 / Traitement : ARS OI

Des origines sociales diversifiées



A noter que 17% des étudiants n'ont pas répondu à cette question. Les résultats suivants sont à considérer avec précaution.

Pour 30% des étudiants, le chef de famille est un employé, 13% un ouvrier au même titre que cadre. 11% ont une profession indépendante cf. figure 10.

Le financement des études

Les formations les plus concernées par une aide financière sont les infirmiers DE et les auxiliaires de puériculture. 1 étudiant sur 2 reçoit une aide financière cf. tableau 10. 58% des étudiantes bénéficient d'une aide financière contre 48% pour les étudiants.

Tableau 10 - Répartition des aides financières par sexe

AIDE FINANCIERE	ETUDIANTES	ETUDIANTS	PART EN %
OUI	43%	13%	55%
NON	31%	14%	45%
Total général	74%	26%	100%

Source : DREES enquête école 2011 / Traitement : ARS OI

Par rapport à l'enquête école 2009, la répartition des aides n'a quasiment pas varié.

Tableau 11 – répartition des aides financières

NATURE DE L'AIDE	PART EN %
Aucune aide	45%
Etudiants : Bourse du conseil régional	17%
Etudiants : autre aides du conseil régional, bourse d'un conseil générale ou autre organisme	4%
Contrat d'apprentissage	0%
Salarié contrat de professionnalisation	0%
Salarié ou agent de la fonction publique: contrat aidé	0%
Salarié ou agent de la fonction publique: formation continu	2%
Congé individuel de formation ou congé de formation professionnelle	4%
Demandeur d'emploi qui bénéficie à ce titre d'une aide financière	15%
Allocation d'études uniquement pour les formations en soins infirmiers ou en masso-kinésithérapie	1%
Autre prise en charge ou demande de prise en charge en cours	12%
TOTAL	100%

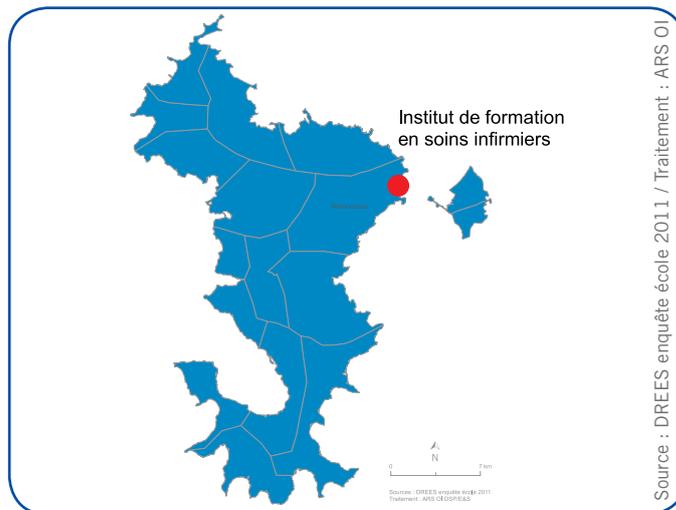
Source : DREES enquête école 2011 / Traitement : ARS OI

LES FORMATIONS À MAYOTTE

A Mayotte, 3 formations sont dispensées à l'Institut de Formation en Soins Infirmiers (IFSI), pour un effectif total de 99 étudiants. Les 3 formations sont :

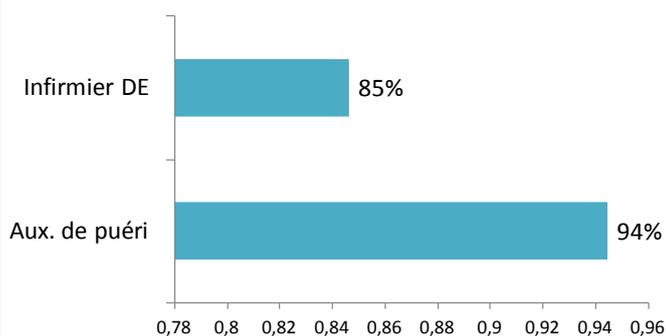
- auxiliaire de puériculture,
- aide-soignant,
- infirmier diplômé d'Etat (DE).

Les deux premières formations sont dispensées une année sur deux.



Des taux de réussite supérieurs à 85%

Figure 11 – Taux de réussite des étudiants par formation



Source : DREES enquête école 2011 / Traitement : ARS OI

En première session, entre le 1er janvier et le 31 juillet 2011, 18 personnes se sont présentées pour l'obtention du diplôme d'auxiliaire de puériculture et 17 l'ont obtenus. Sur les 26 personnes présentées pour l'obtention du diplôme d'infirmier DE, 22 ont été reçues (cf. figure 11).

Répartition des étudiants selon les formations

19% des étudiants sont en école d'auxiliaires de puériculture et 81% en IFSI. La population estudiantine est majoritairement féminine (cf. figure 12).

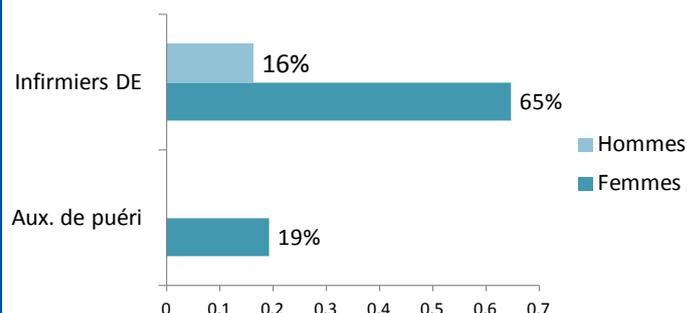
Tableau 13 - Effectifs des étudiants par année de formation

ANNEE DE FORMATION	EFFECTIF TOTAL
Première année	48*
Deuxième année	25
Troisième année	26
TOTAL	99

Source : DREES enquête école 2011 / Traitement : ARS OI

* : cumul des étudiants en formation d'auxiliaire de puériculture ou d'aide-soignant ou d'infirmier DE

Figure 12 – répartition hommes-femmes selon les formations

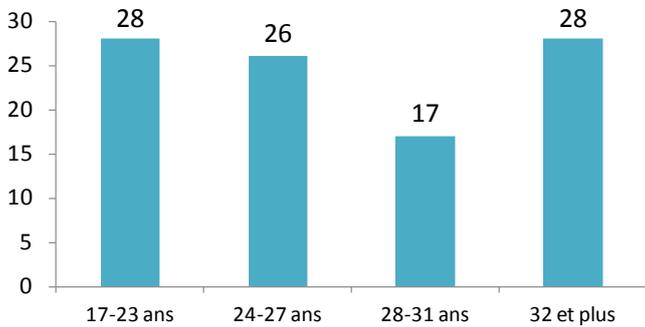


Source : DREES enquête école 2011 / Traitement : ARS OI



Répartition des étudiants par classe d'âge

Figure 13 - Répartition des étudiants par classe d'âge



Source : DREES enquête école 2011 / Traitement : ARS OI

Agés de 18 à 51 ans les étudiants mahorais suivant les formations aux professions de santé ont en moyenne 28 ans. L'âge moyen des étudiants masculins est légèrement plus faible que celui des étudiantes, 27 ans contre 28 ans.

LES CARACTÉRISTIQUES DES ÉTUDIANTS

Situation principale avant admission aux cycles de formation

21% des étudiants ont un emploi dans un autre secteur que celui du sanitaire ou du social ; 18% ont un emploi dans le secteur sanitaire et social ou médico-social. 15% des étudiants effectuent des études secondaires, 11% des études supérieures et 13% sont au chômage (cf. tableau 14).

Tableau 14 – Situation antérieure des étudiants

SITUATION	PART EN %
1ere année d'études de santé en Fac de médecine	1%
Autre formation sanitaire que celle suivie actuellement	3%
Autres cas d'inactivité	4%
Chômage	13%
Emploi dans le secteur sanitaire social ou médico-social	18%
Emploi dans un autre secteur	21%
Etudes secondaires	15%
Etudes supérieures	11%
Formation préparatoire	4%
Participation à un dispositif de formation professionnelle	1%
Suivi de la même formation dans un autre établissement	1%
Non réponse	7%
TOTAL	100%

Source : DREES enquête école 2011 / Traitement : ARS OI

Niveau d'études des étudiants

Tableau 15 – Niveau d'étude des étudiants

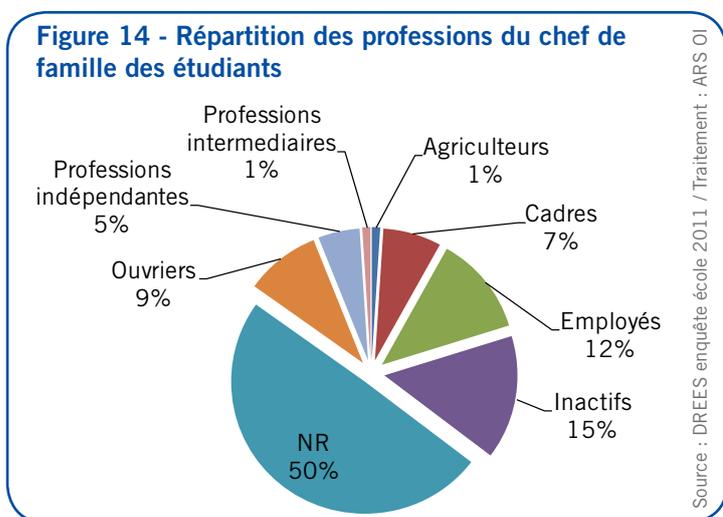
NIVEAU D'ETUDES	PART EN %
Cycle d'études primaire ou niveau 6e, 5e, 4e	4%
Niveau fin terminale atteint avant 2011	1%
Niveau fin terminale atteint en 2011	1%
Autres BEP, CAP, BEPC (niveau ou diplôme), ou fin 2nde	4%
BEP carrière sanitaire ou sociale (niveau ou diplôme)	7%
Équivalence Baccalauréat (BTA, BTI)	4%
BAC obtenu avant 2011	55%
BAC obtenu en 2011	2%
BTS	5%
DEUG, DEUST (L2)	2%
LICENCE (L3)	2%
DESS, DEA (M2)	2%
NR	11%
TOTAL	100%

Source : DREES enquête école 2011 / Traitement : ARS OI

55% des étudiants ont obtenu leur BAC avant 2011. 2% l'ont obtenu cette année là. 7% ont un BEP carrière sanitaire et social, 5% ont un BTS. 11% des sondés n'ont pas répondu à cette question.

Les origines sociales de la population étudiante

Figure 14 - Répartition des professions du chef de famille des étudiants



Source : DREES enquête école 2011 / Traitement : ARS OI

Près d'un étudiant sur deux n'a pas répondu à cette question ce qui est très important et bien supérieur au taux de non réponses observé à La Réunion. Le questionnement n'est peut-être pas adapté aux spécificités propres à Mayotte notamment s'agissant des rapports au marché du travail et à la famille. Aussi les résultats suivants sont à considérer avec prudence. Parmi les réponses des étudiants, les chefs de famille sont par ordre décroissant inactifs 15%, employés 12%, ouvriers 9%. Les étudiants infirmiers DE proviennent principalement d'une famille dont le chef est soit cadre soit inactif. Concernant les étudiants en formation d'auxiliaires de puériculture, le chef de famille est majoritairement inactif ou employé (cf. figure 14).

Statut de l'étudiant à l'entrée du cycle de formation

Tableau 16 – Répartition des étudiants en fonction de leur statut

STATUT	PART EN %
Agents de la Fonction Publique ou CFP	18%
Demandeurs d'emploi	17%
Etudiants/élèves	61%
Salariés ou CIF salariés	4%
TOTAL	100%

Source : DREES enquête école 2011 / Traitement : ARS OI

Majoritairement les étudiants en formation ont le statut d'élève. Seuls 18% des interrogés sont agent ou cadre de la fonction publique. 17% sont demandeurs d'emploi.

Les interruptions de scolarité

Le taux d'interruption, qui se définit comme le rapport entre le nombre d'élèves ayant interrompus leurs études durant l'année 2011 et l'effectif total des étudiants inscrits cette année là, est de 5%. Le taux d'interruption chez les étudiants en formation d'auxiliaires de puériculture est de 16% ; ce qui est supérieur à celui observé en formation d'infirmiers DE qui est de 3%.

Tableau 17 – Répartition des interruptions par formation

FORMATIONS	NOMBRE D'INTERRUPTION	EFFECTIF TOTAL	TAUX EN %
Aux. de puériculture	3	19	16%
Infirmiers DE	2	80	3%
TOTAL	5	99	5%

Source : DREES enquête école 2011 / Traitement : ARS OI

Les aides financières

85% des étudiants reçoivent une aide financière à Mayotte.

Tous les étudiants en formation d'auxiliaires de puériculture ont une aide. 83% des étudiants en formation d'infirmiers diplômés d'Etat ont perçus une aide. Les différentes aides sont visibles dans le tableau 19.

Tableau 18 – Répartition des aides financières par sexe

AIDE FINANCIERE	ETUDIANTES	ETUDIANTS	PART EN %
OUI	70%	15%	85%
NON	14%	1%	15%
Total général	84%	16%	100%

Source : DREES enquête école 2011 / Traitement : ARS OI

Tableau 19 – Répartition des différentes aides financières perçues

NATURE DE L'AIDE	PART EN %
Aucune aide	15%
Etudiants : Bourse du conseil régional	0%
Etudiants : autre aides du conseil régional, bourse d'un conseil générale ou autre organisme	52%
Contrat d'apprentissage	0%
Salarié contrat de professionnalisation	1%
Salarié ou agent de la fonction publique: contrat aidé	0%
Salarié ou agent de la fonction publique: formation continu	17%
Congé individuel de formation ou congé de formation professionnelle	0%
Demandeur d'emploi qui bénéficie a ce titre d'une aide financière	0%
Allocation d'études uniquement pour les formations en soins infirmier ou en masso-kinésithérapie	0%
Autre prise en charge ou demande de prise en charge en cours	15%
TOTAL	100%

Source : DREES enquête école 2011 / Traitement : ARS OI

Infos pratiques



L'objectif et le champ de l'enquête au niveau national

Cette enquête a pour but de dénombrer et d'identifier les centres de formations aux professions de santé et de comptabiliser les étudiants ou élèves en formation. Elle permet aussi d'étudier certaines de leurs caractéristiques et d'établir les statistiques des diplômes délivrés chaque année.

Les résultats des enquêtes auprès des établissements de formation aux professions de santé sont utilisés à des fins d'analyse démographique des professions concernées mais aussi à des fins budgétaires ou pour le suivi de mesures ponctuelles.

L'enquête recouvre les formations de bases suivantes : infirmier, aide-soignant, sage-femme, masseur-kinésithérapeute, ergothérapeute, psychomotricien, auxiliaire de puériculture, ambulancier et pédicure podologue. Les spécialisations recensées sont celles de puéricultrices, infirmiers anesthésistes, infirmiers de bloc opératoire.

Méthodologie et précautions d'usage

Le traitement des données a révélé un différentiel d'effectifs d'étudiants dans les bases élaborées à partir de l'enquête auprès des établissements et celle auprès des étudiants à La Réunion uniquement. En effet, on dénombre plus d'étudiants enquêtés que d'inscrits. En revanche à Mayotte les effectifs inscrits correspondent aux effectifs de la base étudiante. N'ayant pas les identifiants des élèves les doublons ne peuvent être éliminés.

Aussi les informations issues de la base étudiante pour La Réunion ont été redressées en se calant sur les effectifs inscrits de la base écoles. Le calage a été effectué à partir des effectifs inscrits dans les établissements, à l'aide d'un tirage aléatoire simple suivant une loi uniforme. Cette méthode ne supprime pas les doublons, mais atténue les surestimations potentielles.



Directrice de la publication : Chantal de Singly

Responsable de la rédaction : Eric Mariotti

Comité de rédaction : Direction de la Stratégie et de la Performance / service Métiers et Formation des professionnels de santé / service Etudes et Statistiques

Auteur : Jean-Gaël RUTH

Réalisation : Service communication